

## 9e Conférence ministérielle des pays les moins avancés (PMA) : La prochaine décennie d'action : accélérer le développement industriel inclusif et durable dans les PMA

9e Conférence ministérielle des pays les moins avancés (PMA) : La prochaine décennie d'action : accélérer le développement industriel inclusif et durable dans les PMA



La catégorie des pays les moins avancés (PMA) a été établie en 1971 par l'Assemblée générale des Nations Unies, et renvoie aujourd'hui à 46 pays qui sont différents de par leurs structures économiques, sociales et politiques, mais qui sont tous confrontés à des contraintes et défis structurels. Ces derniers entravent leurs capacités de production et les rendent particulièrement vulnérables aux chocs extérieurs. Les instabilités au niveau macroéconomique et à celui du secteur privé, ainsi que la faiblesse des niveaux de production et des bases d'exportation empêchent leur intégration commerciale, les avancées technologiques et la création d'emplois, et affectent leur résilience économique.

Ces défis et contraintes, conjugués à la faiblesse des capacités institutionnelles et infrastructurelles, à la pauvreté généralisée, à l'exode croissant des capitaux et à l'insuffisance des investissements dans la recherche-développement (R&D), ralentissent le progrès des PMA vers leur reclassement. La vulnérabilité des PMA est exacerbée par des défis mondiaux comme la crise climatique et la pandémie de COVID-19, qui menacent de réduire à néant les progrès en matière de développement réalisés au cours de la dernière décennie. La persistance des répercussions négatives non négligeables de la COVID-19 sur l'économie mondiale met en exergue la nécessité urgente de soutenir le développement industriel dans les pays les plus vulnérables, d'assurer des moyens de subsistance durables et la création d'emplois, et d'accroître la marge de manœuvre budgétaire et la protection sociale.

Les PMA représentent 82% des membres de l'OEACP. À la veille de l'entrée en vigueur de l'Accord de partenariat post-Cotonou, qui entend renforcer la capacité de l'Union européenne (UE) et des membres de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP) à relever conjointement les défis mondiaux liés au développement humain, au développement et à la croissance économique durables et inclusives, au changement climatique et à l'égalité hommes-femmes ainsi qu'à d'autres défis connexes, l'OEACP se réjouit de collaborer avec l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et le Bureau du Haut Représentant de l'ONU pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, pour l'organisation de la 9<sup>e</sup> Conférence ministérielle des pays les moins avancés qui se tiendra les 25 et 26 novembre 2021.

Pour de plus amples informations, consulter [le site Internet de la Conférence](#) <sup>[1]</sup>.

Tags: [Articles](#) <sup>[2]</sup>

URL source: <http://www.acp.int/fr/content/9e-conference-ministerielle-des-pays-les-moins-avances-pma-la-prochaine-decennie-d-action-ac>

#### Liens:

[1] <https://indico.un.org/event/1000310/>

[2] <http://www.acp.int/fr/category/story-type/articles>